



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110522

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/10/2024 10H26 C:000032 I:39041
V/REF : 963851
V/Email reçu le Mardi 08/10/2024 a 10H26

SEMCODA
AGENCE BRESSE DOMBES
28 RUE DE LA GRENOUILLERE
CS 81050
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 7261
IMMEUBLE : RUE DU MAQUIS
9 ET 11 RUE DU MAQUIS LES
VIEUX REMPAR
01250 NIVIGNE ET SURAN

Feillens, le 22 Novembre 2024

Référence Marché: M_230717001-1
LOCALISATION : 9 RUE DU MAQUIS - NIVIGNE ET SURAN - LOGEMENT VACANT 1001
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT CHAUFFE-EAU 150 L
REMPLACEMENT DU GROUPE DE SECURITE
PL00095 - PL00064 - PL00001
Donneur d'ordre : M. B. SCHMELZER

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie.

LE 24 OCTOBRE 2024 A 09H15
CHAUFFE EAU NON REMPLACÉ (CHAUFFE EAU THERMODYNAMIQUE)
REMPLACEMENT DU JOINT FUYARD
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION POUR LE REMPLACEMENT DE LA RESISTANCE
(VU AVEC MR SCHMELZER)

LE 5 NOVEMBRE 2024 A 14H00
MISE EN PLACE DE LA RESISTANCE SUR LE CHAUFFE EAU
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

LE 15 NOVEMBRE 2024 A 15H30
ERREUR PRESSION ATMOSPHERIQUE. CONDUIT EVACUATION AIR NON ETANCHE
DEPOSE DU CAPOT
REMISE EN PLACE DU CONDUIT
REPOSE DU CAPOT
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 21/11/24 a 17H34 M. B. SCHMELZER
GI LGESTION Email envoyé le 08/10/24 a 11H38 M. B. SCHMELZER

LA LOCATAIRE M'INDIQUE QUE L'APPARTEMENT SERA RENDU LE 18/10 ET QU'ELLE
PREFERE QUE NOUS INTERVENIONS APRES CETTE DATE QUAND LE LOGEMENT SERA
VACANT. JE PEUX DONC FAIRE PASSER UN TECHNICIEN LE 24/10 AU MATIN. EST-



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110522

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CE QUE CELA SERA BON POUR VOUS ? LES CLES SERONT ELLES DISPONIBLES SUR BOURG ?

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	1	46,01	46,01
2,00	PL00004-H(s) recherche de panne	1	40,90	81,80
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	46,01	46,01
4,00	PL00004-H(s) de réparation	2	40,90	163,60
1,00	PL00001-Forfait déplacement	3	46,01	46,01
1,00	PL00004-H(s) recherche de panne	3	40,90	40,90
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Résistance pour chauffe eau thermo.	2	121,16	121,16
TOTAL H.T.				545,49
T.V.A. a 10,00%				54,54
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>600,03</u>

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4110522

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Bon de Commande

N° : 963851 du 08/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

9 RUE DU MAQUIS

LES VIEUX REMPARTS

01250 NIVIGNE ET SURAN

Référence de la Demande

N°: 758 291 du 03/06/2024

THCPLOPP Txv hors contra Plomberie

Partie privat.

1

07261-00001-00001-00001 H / Type 3 / RDC

Etage : RDC

01-EE-2224-ENT-61563100

Dossier : AG7 - 23SANSCONT

Marché : M - 230717001-1

Délai

Date limite exécution : 23/10/2024

Observations

URGENT

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	46,02	46,02	4,60	50,62
PL00095 Chauffe-eau Mural, à résistance stéatite avec protection anode magnésium, raccord diélectrique fourni, compris siphon et groupe de sécurité 150 litres	1,00	562,43	562,43	56,24	618,67
PL00064 Remplacement d'un groupe de sécurité sur chauffe-eau Compris raccordement évacuation	1,00	35,79	35,79	3,58	39,37
				Total H.T.	644,24
				Total TVA	64,42
				Total TTC	708,66

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE

EDN5



Bon de Commande

N° : 963851 du 08/10/2024

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURG EN BRESSE

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

Demande de travaux suivie par FRADET LANCIOLI Isabelle le 08/10/2024

Le Responsable
Nom et Signature

Le Responsable d'Agence

Romuald RICHONNIER

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE BOURG EN BRESSE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURG EN BRESSE 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **9 RUE DU MAQUIS LES VIEUX REMPARTS 01250 NIVIGNE ET SURAN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **08/10/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 963851